

Énoncé de réaction - Gomphe olive

8 décembre, 2011

Nom commun : Gomphe olive

Nom scientifique : *Stylurus olivaceus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Gomphe olive au gouverneur en conseil dans un délai de trois mois. Le ministre de l'Environnement consultera le gouvernement de la Colombie-Britannique, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Gomphe olive à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme en voie de disparition.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette libellule riveraine est extrêmement rare et a des yeux bleus remarquables. Elle n'est connue que dans cinq localités situées dans trois régions séparées de la Colombie-Britannique. Elle est restreinte à de petites zones le long de rivières chaudes des basses terres et peu souvent à des lacs où la qualité de l'habitat continue à connaître un déclin. Les menaces incluent la perte et la perturbation de l'habitat en raison des activités humaines, telles que les loisirs de plage, les répercussions de la présence d'espèces envahissantes de poissons et de plantes aquatiques ainsi que la pollution causée par les pesticides et les engrais nutritifs.

Présence au Canada : Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :

Colombie-Britannique